

## RESOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AVENIR DE LA PROFESSION D'AVOCAT (EGAPA)

## Une boîte à outils au service des MARD

Adoptée par l'Assemblée générale du 9 octobre 2020

\* \*

**Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 9 octobre 2020,**

**CONNAISSANCE PRISE** des souhaits exprimés par les avocats au cours des Etats généraux de l'avenir de la profession d'avocat,

**CONNAISSANCE PRISE** du rapport de la commission des Textes qui lui a été soumis ce jour,

**CONSTATE** les efforts importants et les initiatives déjà prises par la profession en matière de développement des modes amiables et alternatifs de règlement des différends,

**ENCOURAGE** le déploiement des modes amiables et alternatifs de règlement des différends dans tous les barreaux,

**PROPOSE** de mettre à disposition de tous les ordres et de tous les avocats l'ensemble des outils développés par le Conseil national des barreaux

\* \*

Fait à Paris, le 9 octobre 2020

**Conseil national des barreaux**

Résolution portant sur une boîte à outils au service des MARD  
Adoptée par l'Assemblée générale du 9 octobre 2020